

Envoi par courriel et par télécopie : (514) 846-7209  
[blastere@axor.com](mailto:blastere@axor.com)

(DQ14)

Québec, le 10 juillet 2008

Monsieur Bertrand Lastère  
Groupe AXOR inc.  
1950, rue Sherbrooke Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3H 1E7

**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson  
sur la rivière Franquelin – Question complémentaire**

Monsieur,

Dans l'étude d'impact, le coût associé au raccordement de la centrale au réseau est inclus dans le coût total du projet (tableau 14, PR3.1, p. 38).

Toutefois, monsieur Lévesque mentionnait lors de la première partie de l'audience:

«Si on parle avec le projet de Thompson, on est obligé de construire un poste de distribution qui avait pas été calculé dans les coûts, qui est quand même assez dispendieux.» (DT2, p. 14)

La commission aimerait savoir si le coût de la ligne et du poste de transformation est prévu dans le coût total du projet (25 millions).

Une réponse de votre part serait appréciée dans les meilleurs délais compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission